

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-  
12/5/18  
DOSSIER N°7235**

PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF 2025 - QUATRIEME TRANCHE - SUBVENTIONS

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Lucette CHENIER  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE  
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Jérémie SAUTY à Laurent DAULNY  
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

### **OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025 - QUATRIEME TRANCHE - SUBVENTIONS**



#### **La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 portant révision du règlement départemental d'aides à l'assainissement collectif ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-12/5/18 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'accorder les subventions ci-après ainsi que la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2025 (4ème tranche) dont le montant total des aides s'élève à **219 011,11€** :

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Travaux	Montant des Travaux H.T.	CD23	
				Taux subv proposé	Montant de la subv.
COM COM PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE	Bonnat	Enrochement digues lagunes	34 111,06 €	10 %	3 411,11 €

Ne prennent pas part au vote :

M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT (ayant donné pouvoir à M. Guy MARSALEIX), Elus Membres Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

**Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

MARSAC	Bourg	Réhabilitation du réseau et de la station d'épuration	2 156 000,00 €	10 %	215 600,00 €
--------	-------	---	----------------	------	--------------

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

Total	<b>219 011,11 €</b>
-------	---------------------

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Fonction 733.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**

